

L'environnement à l'époque moderne

| Emmanuel Garnier – 979-10-231-2245-9





Alors que l'environnement se place, en ce début de XXI^e siècle, au cœur des réflexions sociétales et politiques, le regard ici porté sur les prémices de sa prise en compte à l'époque moderne dévoile l'émergence ancienne des préoccupations des populations le concernant. L'ouvrage démontre l'intérêt d'une approche historique située au carrefour des connaissances portant sur la nature, les sociétés humaines et la biogéographie. Tout en définissant l'histoire environnementale, il met en évidence le rôle pionnier joué par Emmanuel Le Roy Ladurie dans la naissance de la discipline, au cours des années 1966-1975, et souligne les principales étapes de son développement, marqué par la volonté de comprendre les interdépendances et les interactions unissant hommes, milieux et habitats.

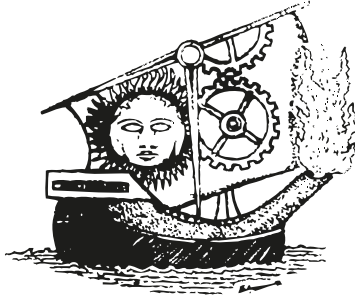
Un premier développement est consacré à l'histoire du climat, ici interrogée sous l'angle de la notion de risque présenté pour les populations. Quatre autres objets d'étude illustrent la variété des thèmes abordés, qui vont de l'intérêt pour le jardin botanique urbain au XVIII^e siècle, révélateur d'une sensibilité nouvelle tout autant que de l'élargissement du monde connu, aux héritages de l'histoire perceptibles encore de nos jours dans les peuplements de la forêt de Compiègne, en passant par l'utilisation du littoral et le développement des aménagements portuaires à l'échelle mondiale ; enfin à la compréhension des épidémies, souvent révélatrices de la dissociation opérée entre nature et culture, à l'échelle micro-historique.

S'il offre un bel aperçu des apports récents de la recherche, cet ouvrage, grâce à sa mise en perspective historique, bat également en brèche quelques idées reçues, telle l'opposition présupposée entre une société traditionnelle soumise aux aléas et une société contemporaine du risque les maîtrisant : la crise climatique de 1784 témoigne de l'apparition d'une politique de la gestion du risque sous Louis XVI, et de la modernisation de l'État comme vecteur de sa prise en charge. À partir d'exemples précis, les contributions ici rassemblées prouvent que l'histoire a bel et bien sa place dans une expertise scientifique élargie, et un rôle d'adjuvant actif à jouer dans les processus collaboratifs d'appui à la décision par les élus.



Couverture : Étienne Allegrain, *Promenade de Louis XIV en vue du Parterre du Nord dans les jardins de Versailles vers 1688*, huile sur toile, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon © Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais/Christophe Fouin.

L'ENVIRONNEMENT À L'ÉPOQUE MODERNE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

DANS LA MÊME COLLECTION

38. *Habitat et cadre de vie à l'époque moderne*
37. *La Péninsule Ibérique et le monde*
(1470-1640)
36. *Les Universités en Europe*
(1450-1814)
35. *Les Circulations internationales en Europe*
(1680-1780)
34. *L'Opinion publique en Europe*
(1600-1800)
33. *Turcs et turqueries*
(XVI-XVIII^e siècle)
32. *Les Affrontements religieux en Europe*
(1500-1650)

L'Environnement à l'époque moderne

Préface de Lucien Bély



Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-897-7
© Sorbonne Université Presses, 2018

PDF complet – 979-10-231-2242-8
© Sorbonne Université Presses, 2022

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2243-5

I Grégory Quenet – 979-10-231-2244-2

I Emmanuel Garnier – 979-10-231-2245-9

II Émilie-Anne Pépy – 979-10-231-2246-6

II Gérard Le Bouëdec – 979-10-231-2247-3

II Jérôme Buridant – 979-10-231-2248-0

II Patrick Fournier – 979-10-231-2249-7

Maquette et mise en page : Emmanuel Mard Dubois/3d2s
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

PREMIÈRE PARTIE

Prémises de l'histoire environnementale

UNE HISTOIRE RELIQUE OU UN HORIZON
SCIENTIFIQUE DURABLE ?
SOCIÉTÉS ET RISQUES CLIMATIQUES
SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Emmanuel Garnier

CNRS/UMR LIENSs – Université de La Rochelle

Question quasi métaphysique s'il en est pour la discipline historique en France : le climat et ses risques peuvent-ils être un objet d'étude ? Cette interrogation donne lieu à un débat devenu classique au sein de l'écosystème complexe des historiens francophones, car il affecte périodiquement la communauté depuis la magistrale *Histoire du climat depuis l'An Mil* publiée en 1967 par Emmanuel Le Roy Ladurie¹. *De facto*, nombre d'historiens français s'interrogent toujours sur la pertinence d'étudier le climat de manière « totale », autrement dit sous ses aspects également culturels et sociaux. Si la dimension culturelle est tolérée quand elle est mise en perspective dans le cadre de l'histoire des sciences ou des idées, en revanche son caractère transdisciplinaire et quantitativiste rebute toujours nombre d'entre eux². En pratique, ceux-ci voient d'un mauvais œil le dialogue entre sciences exactes et sciences sociales qui tendrait, selon eux, à faire de l'historien un suppléant du climatologue ou du géophysicien³.

- 1 Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'Histoire du climat depuis l'An Mil*, Paris, Flammarion, 1967.
- 2 Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, « Le climat de la modernité. Petite histoire climatique de la réflexivité environnementale », *La Vie des idées*, 20 avril 2010 ; Fabien Locher, *Le Savant et la tempête. Étudier l'atmosphère et prévoir le temps au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2008.
- 3 Emmanuel Garnier, « Liaisons dangereuses et fausse science. Les tribulations d'une histoire du climat en France », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 36, 2010, p. 13-18 ; « Fausse science ou nouvelle frontière ? Le climat dans son histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, LVII, « Climat et histoire, XVI^e-XIX^e siècles », dir. E. Garnier, 2013/3, p. 7-41.

Dépourvu de tout chauvinisme gaulois, l'historien tchèque Rudolf Brázdil, dans un état de l'art consacré à l'histoire du climat en 2005, rappelaït pourtant sans ambiguïté le rôle pionnier de la France dans la création de ce qu'il désignait comme une « climatologie historique en Europe⁴ ». D'emblée, il soulignait l'importance de l'œuvre accomplie par Le Roy Ladurie, père fondateur de ce nouvel objet historique en termes de méthodologie, d'interprétation et de reconstruction historique des climats passés. Faut-il le rappeler ? Son *Histoire du climat* devint rapidement la pierre angulaire de cette recherche nouvelle à l'étranger⁵. *A contrario*, dans l'Hexagone, sa réception parmi la communauté des historiens fut très diversement appréciée.

34

Près d'une cinquantaine d'années plus tard, le climat reste un objet historique mal identifié dans notre pays et force est de constater que son histoire, en dépit du débat contemporain sur le changement climatique, paraît tout juste bonne à soutenir une réflexion plus générale sur l'histoire rurale ou environnementale. Curieuse situation pour un objet dont les fonts baptismaux furent français, et alors que cette recherche a été profondément renouvelée en Europe depuis une vingtaine d'années.

Il s'agit bien là d'un paradoxe français, d'autant plus qu'un autre maître de l'école historique nationale, Fernand Braudel, avait livré, dès 1949, quelques jalons remarquables quand il posa la question de savoir « si le climat avait changé depuis le xvi^e siècle », dans sa thèse consacrée à l'espace méditerranéen sous Philippe II⁶. Intuitif, il avançait l'hypothèse de fortes oscillations climatiques à l'échelle des Alpes sans pour autant affirmer qu'elles valaient pour l'ensemble du bassin méditerranéen.

En matière de risques d'origine météorologique (désignés comme « extrêmes » par les climatologues), la situation n'est guère meilleure. Les historiens souffrent d'un handicap supplémentaire : le poids de l'héritage des sociologues dans leur réflexion, plus particulièrement celui

4 Rudolf Brázdil et al., « Historical Climatology in Europe », *Climatic Change*, 70, 2005, p. 363-430.

5 E. Le Roy Ladurie, *Times of Feast, Times of Famine: A History of Climate Since the Year 1000*, London, Allen & Unwin, 1972.

6 Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 245 et *passim*.

de Ulrich Beck⁷. Dans son livre fondateur paru en 1999, Beck affirme le passage d'une société des catastrophes à une société du risque, et oppose nettement une société « pré-moderne », qu'il qualifie de traditionnelle, à une société « moderne ». Dans le premier cas, le risque est inexistant, supplanté qu'il est par une conviction sociale : les menaces en tous genres résultent de catastrophes à la fois naturelles et totalement imprévisibles. À ce fatalisme collectif, il oppose la société industrialisée, dont l'historien situera la naissance aux alentours des années 1850, qui redéfinirait les relations qu'elle entretient avec son environnement naturel selon un rapport de dominant (l'homme) à dominé (la nature). Pour Beck, en engendrant le risque, l'industrialisation autorise enfin sa définition et sa quantification grâce à une rationalisation instrumentale et aux progrès scientifiques. Dans la lignée du sociologue, beaucoup d'historiens non spécialistes contribuent ainsi à entretenir le mythe de sociétés du passé, vulnérables, pour lesquelles la catastrophe (épidémique, naturelle, politique ou militaire) n'était autre que la manifestation violente de l'*ira dei*⁸.

SOCIÉTÉS DE LA CATASTROPHE CONTRE SOCIÉTÉS DU RISQUE CLIMATIQUE ?

De l'ire divine...

Au cours des XVI^e et XVIII^e siècles, entre les étés de « fort grandes chaleurs » et les hivers sibériens, les inondations et les épidémies, il est facile de penser qu'une puissance céleste manifeste de la sorte son courroux contre des créatures toujours en proie au péché. Les hommes veillent par conséquent plus que jamais aux signes et aux prodiges que Dieu leur envoie comme autant d'invitations à la contrition. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la foi est profonde, notamment parmi les populations paysannes.

7 Ulrich Beck, *Risk Society: Towards a New Modernity*, London, Sage, 1992 ; Jean-Baptiste Fressoz, « Les leçons de la catastrophe. Critique historique de l'optimisme postmoderne », dans *La Vie des idées*, 20 avril 2011.

8 E. Garnier, *Les Dérangements du temps. 500 ans de chaud et de froid en Europe*, Paris, Plon, 2009 ; « De la mémoire des catastrophes dans nos sociétés modernes : Lothar-Martin (déc. 1999) et les tempêtes des siècles », dans *Cités (Philosophie, Politique, Histoire)*, hors-série 10^e anniversaire, 2010, p. 381-390.

La sensibilité des populations s'explique par les fondements organisationnels mêmes de ces sociétés dont la survie, tant en ville qu'en campagne, dépend encore très largement d'une économie rurale très vulnérable aux aléas climatiques. Entièrement désemparé, l'homme n'a qu'une explication face à ce qu'il ne comprend pas et qui le menace dans son existence : l'omnipotence divine⁹. Aussi ne voit-il rien d'autre, dans les pluies diluviennes, les tempêtes ou encore les invasions de sauterelles que des avertissements, prolégomènes de l'*ira dei*. La violence de sa vie de tous les jours est une manifestation de la volonté de Dieu. Dès lors, les seuls remèdes à ses inquiétudes sont les actes de dévotion par lesquels l'homme manifeste à la Providence sa soumission totale. Les invocations aux secours célestes sont d'une incontestable sincérité. Si le souhait est exaucé, le peuple est persuadé que c'est le fruit de ses prières.

Les manifestations de soumission sont multiples, et la plus classique d'entre elles est la prière. Les prières ont pour objet soit le retour, soit l'arrêt des pluies. On prie contre les gelées d'hiver préjudiciables aux semis d'automne, contre la fraîcheur et l'humidité au printemps qui peuvent retarder de façon décisive la germination et la floraison, contre les pluies d'été qui ruinent les récoltes à moissonner... À Besançon, dans les années 1740, les vigneronns du quartier Battant sollicitent toujours de leur clergé l'exorcisme en règle des... guêpes ! Avec les étés chauds du premier tiers du XVIII^e siècle, celles-ci ont la fâcheuse habitude de proliférer et de mettre en péril la future vendange¹⁰. Rien de sorcier pour autant dans ces exorcismes. Si les insectes subissent une telle punition, plutôt qu'une excommunication, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas accès à la grâce divine, faute de baptême, tout comme d'ailleurs à l'époque « les Juifs, les Turcs, et les infidèles »... Outre les petites bêtes, les fidèles et leurs pasteurs exorcisent également les tempêtes. Dans sa *Chaire des cures*, publiée à Lyon en 1664, le père Bouis propose aux paroissiens menacés par Éole un *exorcismus contra imminetentem*

9 Jean Delumeau et Yves Lequin, *Les Malheurs des temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, Larousse, 1987.

10 E. Garnier, Valérie Daux, Pascal Yiou et Iñaki Garcia de Cortazar-Atauri, « Grapevine harvest dates in Besançon between 1525 and 1847: Social outcome or climatic evidence? », dans *Climatic Change*, 104, 2010, p. 703-727.

tempestatem prononcé par le curé du lieu qui, pour l'occasion, devra payer de sa personne en se faisant porter par des fidèles « en lieu où il puisse bien voir de quel costé la tempeste s'élève » avant de prononcer le rituel prévu¹¹.

Si prier pour obtenir la pluie ou au contraire une « sérénité » du temps évoque à nos contemporains des pratiques magiques propres aux sociétés animistes, c'est oublier un peu vite que la religion catholique connut, et connaît toujours, des rites votifs et propitiatoires afin d'obtenir la clémence du « Ciel¹² ». À cet égard, les processions météorologiques sont incontournables tant elles ont scandé la vie religieuse des fidèles de l'Europe méridionale. Avec ce type de document éminemment administratif, avant même d'être religieux, l'historien dispose d'une source dont le contenu temporel et descriptif autorise la reconstruction de séries longues, ainsi que l'étude de leurs fluctuations. Car la procession, dans la majorité des cas, ne procède pas d'une initiative ecclésiastique mais d'une demande émanant des pouvoirs municipaux, comme en témoignent les délibérations de Paris, Toulouse ou Barcelone. Pour cette dernière, les archives attestent de l'existence de processions de ce type jusqu'aux années 1900¹³ ! Une fois la décision politique prise, l'Église intervenait à la demande des élus en qualité de sous-traitant et de spécialiste. Rappelons-le, une procession est une cérémonie de dévotion où des groupes sociaux (religieux, corps constitués, peuple) défilent en ordre, récitent des prières et chantent des louanges à Dieu. Elle vise à attirer les grâces divines pour obtenir un temps adapté à la « conservation des fruits de la terre » comme le répètent les formules de l'époque. Attestées dès le Moyen Âge, les processions contribuent à faire participer l'ensemble du corps civique, même si les inégalités sociales

11 Père Bouis, *La Chaire des curez ou la vraye methode de bien annoncer les Festes aux Eglises Parochiales. Œuvre tres utile pour ceux qui sont obligez de faire le Prosne, exhorter les malades, publier les Monitoires, et fulminer les Excommunications*, Lyon, C. La Rivière, 1664, p. 399. E. Garnier, « Les tempêtes des siècles », *L'Histoire*, 341, 2009, p. 40-41.

12 E. Garnier, *Genève face à la catastrophe. Un retour d'expérience pour une meilleure résilience urbaine*, Genève, Slatkine, 2016.

13 Javier Martin-Vide et Mariano Barriendos, « The use of rogation ceremony records in climatic reconstruction: a case study from Catalonia », dans *Climatic Change*, 30, 1995, p. 201-221.

sont clairement maintenues dans leur déroulement. Replacées dans leur contexte historique, elles sont une réponse politique à une situation de crise météorologique toujours susceptible de dégénérer en crise sociale. Traditionnellement, la procédure débutait après que le prévôt des marchands, « excité par les voix du peuple », ait demandé au parlement de Paris d'ordonner des cérémonies en vue d'une procession générale dans un but ultime : « Apaiser la colère de Dieu. » En fonction de la gravité de l'événement météorologique et de l'attitude du lieutenant de police, les parlementaires prenaient soit un arrêt imposant une simple découverte de la châsse, soit un arrêt mandant sa descente immédiate. Après cinq ou six processions paroissiales, la grande procession avait inéluctablement lieu¹⁴.

38

À Paris, le recours à la protection divine passe forcément par sainte Geneviève, protectrice naturelle de la cité et, à ce titre, implorée depuis le XIII^e siècle¹⁵. Victime de nombreuses tribulations, la châsse de la sainte fut successivement déposée en 1764 au Panthéon, où elle demeura jusqu'à la Révolution, puis portée en 1791 à la Monnaie pour y être fondue. Quant aux reliques qu'elle protégeait, elles ne résistèrent pas à l'iconoclasme des sans-culottes qui les brûlèrent en place de Grève, sur un bûcher de chasubles et d'ornements sacrés.

Dans le cas précis de Paris, l'approche quantitative peut aider à la compréhension d'un processus *a priori* exclusivement culturel et social. Le climat se taille la part du lion dans l'histoire de ces cérémonies religieuses : elles caracolent en tête avec plus de 40 % des manifestations en l'honneur de sainte Geneviève, loin devant la défense du royaume, la célébration du roi ou de la religion. La chronologie des processions parisiennes montre clairement les continuités et les ruptures de ces pratiques liturgiques qui sont autant d'indicateurs fiables des perceptions religieuses du risque climatique.

Pour les Temps modernes, le bloc processionnel s'impose à compter des années 1520 pour s'étioler lentement vers 1610. Les périodes de troubles politiques liés à la Régence, à la guerre de Trente Ans et à la

14 A[rchives] N[ationales], K 998-1018 (Ville de Paris, fêtes et cérémonies).

15 E. Garnier, *Les Dérangements du temps*, *op. cit.*, p. 111-115.

Fronde, en dépit d'aléas climatiques nombreux, ont marqué une décline certaine des cérémonies. *A contrario*, le début du règne personnel de Louis XIV favorise une reprise, somme toute modérée, de l'activité processionnelle, l'apogée étant atteint, en termes de moyens humains et financiers, non pas en 1709 mais en mai 1694, à l'occasion d'une sécheresse exceptionnelle. La procession organisée alors *pro conservatione fructuum terrae* mobilisa une bonne partie du peuple de Paris, du clergé pour lequel les élus veillèrent à ce qu'aucun ordre ne manquât à l'appel et, exceptionnellement, jusqu'au roi en personne et sa maison. Le récit de cette procession, relaté tant par les archives du Bureau de la Ville de Paris que par le père Charpentier, révèle une véritable rupture en termes de représentations sociales¹⁶. À l'origine, l'initiative fut populaire, avec une convergence des peuples des campagnes et de la ville vers l'église Sainte-Geneviève. La récupération politique intervint lorsque les échevins et le prévôt de Paris, soucieux de contrôler cette manifestation spontanée, ordonnèrent dans un premier temps la découverte de la châsse de la sainte patronne. Puis, constatant la persistance de la sécheresse et des inquiétudes, ils décidèrent d'une procession générale dont l'ordonnancement rompait avec le cérémonial habituel.

Passé le règne du Grand Roi, un formidable déclin des processions se produit à partir des années 1730, et l'ultime procession intervenue en 1785 ne doit pas faire illusion. En effet, elle marque davantage une rupture définitive qu'une reprise anachronique d'un rite ancien dans la mesure où la ville et les autorités l'ignorèrent totalement, en laissant l'initiative et le déroulement aux villageois venus nombreux sous la houlette de leurs curés implorer la sainte, afin qu'elle leur donne la pluie.

Il est commun de dire qu'en matière de réaction religieuse, la foi protestante a apporté une perception plus rationnelle des calamités. Il semble donc pertinent de s'interroger sur l'existence d'une spécificité réformée en matière d'interprétation climatique¹⁷.

16 AN, K 1002-1 et H 1834. Père Charpentier, *Histoire de ce qui est arrivé au tombeau de sainte Geneviève depuis sa mort jusqu'à présent et de toutes les processions de sa chasse*, Paris, U. Coustelier, 1697.

17 E. Garnier, *Genève face à la catastrophe*, op. cit.

Pour tout croyant, la souffrance engendrée par une catastrophe d'origine naturelle constitue une réelle objection à la foi en la providence divine. Ne remet-elle pas en cause, comme on le soulignera au lendemain du désastre de Lisbonne, la puissance divine dont la particularité est de se définir comme la puissance absolue? Pour Calvin, nul doute n'est permis, « l'usage a obtenu qu'on appelle Providence, l'ordre que tient Dieu au gouvernement du monde, et en la conduite de toutes choses¹⁸ ». De la sorte, il combat de toutes ses forces ceux qui défendent au xvi^e siècle l'idée d'*omnipotentia* pour laquelle Dieu laisse à chaque homme son libre arbitre en n'intervenant pas directement dans sa vie. La catastrophe deviendrait alors un aléa au sens contemporain du terme et non plus un signe du plan divin.

40

A contrario, la *potestas absoluta* défendue par le Réformateur de Genève n'est pas « oisive » et s'exerce à tout instant, aussi bien dans le bien que dans le mal. En conséquence, une sécheresse, une inondation ou encore une famine sont bien la manifestation du dessein du Seigneur. Partant, le fidèle calviniste est censé accepter ces malheurs que sont les calamités de la nature comme des dons « bénéfiques » et implorer la miséricorde de Dieu. Cette posture n'interdit pas cependant une intervention plus temporelle, sinon « opérationnelle » en faveur des victimes des calamités. La Compagnie des pasteurs de Genève veille ainsi très régulièrement à rappeler à « Messieurs les conseillers de la Ville » leur devoir de charité chrétienne en matière de régulation des prix du blé sur les marchés lors de la grande crise météorologique des années 1693-1694.

Si l'on ne processionne pas dans la Genève calviniste, en revanche on exhorte et on jeûne beaucoup. La Compagnie des pasteurs met ainsi les fidèles à la diète lors des « temps misérables » de 1588, avec l'assentiment des « Messieurs » du Conseil qui font publier son obligation pour le dimanche suivant. La pratique se généralisera ultérieurement et sera observée jusqu'à la fin du xviii^e siècle avec la « bénédiction » des autorités urbaines.

Car la catastrophe a des vertus pédagogiques évidentes et, à ce titre, elle offre aux pasteurs l'occasion de reprendre en main la communauté

18 Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, Genève, P. Hamelin, 1554, p 562.

chrétienne. Après le tremblement de terre de 1601, ils profitent de la frayeur générale pour rappeler le message de l'Apocalypse (VI, 12) sous la forme d'une exhortation au peuple présentant la secousse comme un avertissement de la colère de Dieu¹⁹. Vingt-quatre ans plus tard, les « dérangements du temps » inspirent à nouveau les ministres du culte qui dénoncent les fidèles coupables de violer le sabbat quand ils sortent de la ville le dimanche pour se promener ou, pire encore, pour fréquenter les tavernes et les cabarets plutôt que les temples. L'apogée de la pédagogie pastorale passe alors par la menace des pasteurs, qui déclarent « qu'en un mot il est à craindre que le Seigneur ne nous visite en son ire et en sa fureur ». Heureusement, le Tout-Puissant peut encore être fléchi au prix, insistent-ils, d'un « sérieux amendement » pour les impies.

Un peu moins d'un siècle plus tard, les germes d'une mutation dans la perception calviniste du désastre sont observables. Dans son *Journal*, le pasteur Flournoy rompt avec l'idée communément admise selon laquelle les comètes sont annonciatrices de la punition divine, en livrant une interprétation seulement descriptive du passage d'une comète en avril 1682. Son commentaire peut surprendre quand on sait qu'en juin 1665 une conférence évangélique extraordinaire tenue à Aarau décida d'une pénitence générale après un phénomène identique²⁰. Il convient donc de ne pas aller trop vite en besogne, car nombreux sont les avis du temps toujours exprimés dans la droite ligne de l'orthodoxie de la « puissance absolue » promue par Calvin. Ainsi, dans les années 1680, l'érudit Jacob Spon oppose les « villes florissantes » qui périssent à cause des séismes, à Genève – doit-on dire la Genève calviniste, dans l'esprit de l'auteur? – qui, grâce à la « conduite adorable » de Dieu, a été protégée de tous temps de ces fléaux. Mieux que cela, en plein débat passionné sur la Providence auquel prennent part Voltaire et Rousseau, les Genevois commémorent le drame de Lisbonne et le séisme ressenti en Suisse le 9 décembre en décidant d'un jour de jeûne extraordinaire le 19 février 1756.

19 Gabriella Cahier et Matteo Campagnolo (dir.), *Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève*, t. VIII (1600-1603), Genève, Droz, 1986, p. 100.

20 Jacques Flournoy, *Journal (1675-1692)*, éd. Olivier Fatio, Genève, Droz, 1994, p. 22.

La rupture entre une perception traditionaliste et une approche plus rationnelle du fait météorologique par les gens de l'Ancien Régime est une réalité sociale et intellectuelle, parfaitement perceptible dans les archives. Reste à savoir quels en furent les promoteurs, les étapes et comment une telle évolution influença la politique des États européens confrontés aux caprices du climat.

42 Sans qu'il soit possible de le démontrer statistiquement, faute de témoignages suffisants, le clio-climatologue observe dès la seconde moitié du XVII^e siècle les premiers signes d'une incrédulité, sinon d'une condamnation des pratiques catholiques et protestantes à vocation climatique. Chez ces esprits forts – un curé de l'époque aurait parlé de mécréants – les anomalies climatiques passent moins souvent pour des jugements divins que pour des conséquences naturelles. Une nouvelle vision du monde émerge, et l'idée qu'il faut séparer la volonté de Dieu de la violence des éléments naturels commence à poindre.

Dans ses *Considérations politiques sur les coups d'État* (1639), Gabriel Naudé porte un jugement très tranché²¹. Le fondateur de la Tétrade, ce grand foyer du « libertinage érudit », évoque ainsi la « stupidité et [...] l'inculture de l'homme du peuple [...] toujours prêt à recevoir toutes les impostures et quiconque [...] lui suggère une explication surnaturelle d'une calamité est certain d'être écouté ». Sensiblement à la même époque, les commentaires de certains bourgeois et aristocrates de Nancy témoins des processions *pro pluvia* pour réclamer l'intercession de saint Sigisbert confortent cette rupture. Plus qu'une remise en cause de la foi, il s'agirait davantage d'une dénonciation de rites jugés idolâtres qui froissent des esprits plus éclairés.

La foi en une monocausalité divine des catastrophes climatiques était-elle en péril au tournant des années 1640 ? Rien n'est moins sûr. Néanmoins, ces exemples marginaux constituent en quelque sorte les prémices d'une sécularisation de la météorologie. En cette première moitié du XVII^e siècle, certaines mentalités changent, encore

21 Gabriel Naudé, *Science des princes, ou Considérations politiques sur les coups d'État*, Roma, s.n., 1639.

cantonnées à une minorité dont la liberté de pensée est rendue possible par leur position sociale dominante. Pour les masses laborieuses, prières, jeûnes et processions restent la norme et, avec ces pratiques, l'idée que les malheurs frappant les sociétés sont des châtiments de Dieu. La première pensée qui tend à s'approcher du « naturalisme » est de considérer la nature et ses éléments comme des outils obéissant à la volonté divine. Le concept consistant à envisager la nature comme le seul facteur explicatif ne s'élabore que très lentement. Cette lenteur s'explique aisément : si les malheurs ne sont plus dus à une volonté supérieure mais à la seule nature, la pénitence ne sert plus à rien et l'homme se retrouve sans recours. Pour que l'idée de nature progresse, il faudra attendre la mise en place d'une météorologie au sens scientifique du terme et de son corollaire, l'État protecteur. Au fur et à mesure que les hommes renonceront à s'en remettre au Créateur, ils chercheront un moyen de prévenir cette nature et d'en être maîtres. À cet égard, et ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette histoire climatique, le Très-Chrétien, oint en grande pompe à Reims, fera figure de pionnier en Europe.

Le déclin inexorable du sentiment religieux en matière climatique interroge l'historien confronté à une quasi-disparition, dans les journaux intimes et les délibérations communales, des interprétations divines dès le début du XVIII^e siècle. Quant au clergé, il participe également à ce mouvement et il suffit de se tourner vers les relations de tempêtes dans les registres paroissiaux pour s'en convaincre. Alors que les pasteurs du pays bernois invitent leurs ouailles à la prière et à la pénitence, les curés d'Île-de-France, de Champagne ou d'Alsace, dont les clochers succombent au violent ouragan de janvier 1739, entretiennent un discours des plus rationnels, donnant moult précisions sur la force du vent, son orientation et les dommages qui en résultèrent²². Comment ne pas être tenté d'y voir une conséquence

22 Christian Pfister, E. Garnier, Maria-João Alcoforado, Dennis Wheeler, Jürg Luterbacher, Maria Fatima Nunes et João Paulo Taborda, « The meteorological framework and the cultural memory of three severe winter-storms in early eighteenth-century Europe », *Climatic Change*, 101, 2010/1-2, p. 281-310.

des progrès scientifiques et une forme de démocratisation du savoir rationaliste ?

44

Pour s'affirmer, cette nouvelle théorie d'une nature dominante a besoin du soutien de la science, car ce que l'on explique et ce que l'on mesure semble à la fois beaucoup moins effrayant et moins surnaturel. Or, l'avènement de l'âge de la Raison au dernier siècle de l'Ancien Régime précipite la réorientation, commencée depuis quelques siècles, d'un monde centré sur Dieu vers un monde dirigé par la rationalité et la science. Bien évidemment, la perception traditionnelle selon laquelle les catastrophes viennent de la colère de Dieu et d'un incompréhensible destin ne meurt pas, et perdurera encore longtemps parmi les couches populaires. Nonobstant ces résistances, les psychologies accusent de vrais changements au sein des élites. Pour s'en convaincre, il suffit d'oser la comparaison entre les dictionnaires de Furetière (1685) et de Trévoux (1704) au sujet du vent. Alors que le premier fait encore allusion à un « maître des éléments de la nature », le second n'y voit qu'un « mouvement plus ou moins violent de l'air poussé d'un lieu à l'autre », distinguant même 32 types différents de vents.

Désormais, on s'intéresse plus aux régularités qu'aux miracles, et on cherche à mesurer cette constante. Des anémomètres et des hydromètres avaient déjà été dessinés par Léonard de Vinci. Le principe de la mesure de la température par la dilatation d'un liquide semble avoir été connu dès la fin du XVI^e siècle des étudiants et disciples de Galilée (1564-1642). Et il faut attendre 1625 pour que le mot « thermomètre » fasse sa première apparition. Le baromètre, quant à lui, date des années 1640 (Torricelli, Pascal). En France, le pionnier des observations instrumentales est sans aucun doute Louis Morin, médecin parisien ayant effectué des relevés météorologiques quotidiens entre 1665 et 1713. Dans le même temps, des pluviomètres ainsi que des thermomètres se multiplient dans Paris et aux alentours. À n'en pas douter, les créations, dès les années 1670, de l'Observatoire de Paris et de l'Académie royale des sciences jouèrent un rôle majeur dans la diffusion des savoirs météorologiques. Démentant Michel Foucault qui affirmait que la « revendication de rationalité n'était absolument pas posée par les mercantilistes », ces exemples précoces prouvent

que la réflexion visant à rendre plus intelligibles les phénomènes atmosphériques ne fut pas l'apanage des seuls physiocrates²³.

Néanmoins, c'est bien le dernier tiers du XVIII^e siècle qui marque un tournant irréversible. Il voit fleurir les sociétés scientifiques, à l'image de la Société royale de médecine créée à l'initiative de Louis XVI sous la houlette conjointe du médecin Vicq d'Azyr et du père Cotte. Les autres pays d'Europe ne sont pas en reste comme en témoignent les réseaux de Johan Kanold, médecin à Breslau, pour l'Europe centrale, puis de James Jurin, secrétaire de la Société royale de Londres en 1723. Cependant, parmi toutes ces institutions, seule la *Societas meteorologica palatina*, fondée en 1783 à l'initiative de l'Électeur palatin, peut véritablement prétendre concurrencer ses homologues françaises avec lesquelles elle irriguera d'ailleurs les circuits météorologiques européens. Majoritairement composées de médecins qui inscrivent leur démarche dans le mouvement néo-hippocratique, ces sociétés souhaitent avant tout démontrer la relation existant entre le climat et la santé. Cette préoccupation se traduit par de vastes enquêtes, à l'image de celle conduite par la Société royale de médecine à compter de 1774 et qui donne naissance au premier réseau météorologique national. Outre des rapports nosologiques, elles recèlent une multitude de tableaux comprenant des relevés thermométriques, barométriques et hydrométriques ainsi que des observations météorologiques précieuses sur le contexte humain et matériel. Cette « synergie » scientifique fut féconde en résultats livrés à un public éclairé dans le cadre des réunions publiques et des Mémoires de l'Académie des sciences de Paris par exemple, ou de la publication d'articles météorologiques réguliers dans les journaux, comme le *Journal de Paris*, la *Gazette de France* ou encore le *Wiener Zeitung* pour les États germaniques. C'est dans ces différentes sources, scientifiques et médiatiques, que puise, par exemple, le libraire parisien Hardy, fervent lecteur des articles et des tableaux météorologiques publiés dans les mémoires de l'Académie royale des sciences et dans le *Journal de Paris*.

23 Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Éditions du Seuil/Gallimard, 2004.

JOURNAL DE PARIS.

Vendredi 1^{er} JANVIER 1779, de la Lune le 15.

Le *SOLEIL* se leve à 7 heures 52 min. & se couche à 4 heures 8 minut.
 La *LUNE* se leve à 2 heur. 55 min. du soir, & se couche à 6 heur. 20 min. du matin.
Rapport du Temps vrai au Temps moyen. Au midi du Soleil, la pendule doit marq. o h. 4 m. 7 f.
Hauteur de la Riviere Le 30 à 5 p. 2 pouc. & le 31 à 6 p o pouc.
Reverberes. Non allumés jusqu'au 4 Janvier.

46

Époques du jour.	Thermomètre.	Baromètre.	Vent.	État du Ciel.
À 7 h. du mat.	8 au - dessus de 0	27 pouc 11 lg.	O. N. O.	Pluie.
À midi . . .	9 au - dessus de 0	27 10	O. N. O.	Couvert.
À 5 h du soir.	8 au - dessus de 0	27 6	O. N. O.	Couvert.

BELLES-LETTRES.

ALMANACH des Muses 1779, ou choix des *Poësies fugitives de 1778*. A Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue de la Comédie Française, petit in-12. de 304 pag.

On a coutume de répéter tous les ans au sujet de l'*Almanach des Muses*, que le Volume qui paroît est inférieur à celui de l'année précédente; & cependant ce Recueil se soutient toujours avec le même succès. On voudroit que chaque Volume ne renfermât que des chefs-d'œuvre; mais on ne réfléchit point qu'il ne peut y avoir chaque année assez de chefs-d'œuvre pour composer un Volume. On ne doit donc raisonnablement exiger de l'Éditeur, que de rassembler ce qui s'est fait de mieux dans l'année en Pièces manuscrites & imprimées. Le Volume qui paroît aujourd'hui est piquant par le grand nombre de Contes & d'Épigrammes qui y sont insérées: car ce genre plaît toujours, mêmes aux personnes qui ne savent pas goûter la Poésie. Nous indiquerons parmi les plus jolis Contes, celui qui a pour titre: *le Temps ne fait rien à l'affaire*, par M. F. D. N. & le *bon Choix*, par M. de la Clos; le fond de tous deux est très-plaisant, les détails en sont agréables, & le style réuni de l'élégance à beaucoup

de naturel: ce qui constitue le principal mérite de toute espèce de narration.

L'année 1778 sera une époque célèbre dans la Littérature par le retour de M. de *Voltaire* à Paris, par les honneurs qui lui ont été rendus sur le Théâtre de la Nation, & par la mort de ce grand Ecrivain qui, malgré la longue & brillante carrière qu'il a parcourue, nous a encore semblé prématuroé. On ne peut que favoir gré à l'Éditeur d'avoir répandu dans le Recueil de cette année les vers qui ont rapport à tous ces événemens Littéraires. Les plus remarquables sont ceux de M. Dorat à *Catulle* & ce *Catulle* moderne est l'Hôte de M. de *Voltaire*, dont on trouvera aussi quelques jolies Pièces dans cet Almanach. Celle de M. Dorat est pleine d'esprit, & de peintures brillantes: les périodes en sont jetées avec cette abondante facilité, qui est une des marques les plus infaillibles du talent. D'autres Pièces du même Auteur, & surtout celle qui a pour titre: *Reproches à une Indifférente*, prouvent l'injustice de ces Censeurs malveillans qui, en exagérant quelques défauts, voudroient pouvoir détruire un mérite qui les importune. Nous nous arrêterons peu sur huit ou dix petites Pièces de M. de *Voltaire*, dont la moitié est extraite de nos feuilles. Il seroit assez superflu de parler encore ici du talent extraordinaire de cet homme

1. Tableau météorologique extrait du *Journal de Paris*, avec indication de la hauteur des eaux de la Seine (1^{er} janvier 1779)

LA PRATIQUE : UN PROCESSUS PROTÉIFORME

Vers la « nouvelle gouvernamentalité »

Dotés de moyens scientifiques efficaces qu'ils ont largement contribué à développer, les États, au sens large du terme, poussent à une prise en charge accrue du risque climatique qui va de pair avec l'essor de l'appareil administratif. Traditionnellement, les hommes menacés par les événements climatiques extrêmes se tournaient vers les Églises, une attitude encouragée par les autorités séculières, confortant du même coup leur mission traditionnelle d'assistance. Une mutation lente s'opère dans la seconde moitié du xvii^e siècle, en France notamment où, à la faveur du « tour de vis » fiscal, la monarchie pose les bases d'une gestion administrative pérenne des populations. Même si elle contribua à soutenir l'effort militaire du moment, la politique fiscale participa également à une intrusion de l'État royal dans le domaine réservé jusque-là au clergé et, dans une moindre mesure, aux pouvoirs municipaux. L'un comme l'autre intervenaient depuis longtemps lors des désastres naturels par le moyen de dons exceptionnels, de manifestations religieuses et de mesures financières. Le fait que des provinces particularistes comme la Bretagne et la Catalogne n'aient eu de cesse de contrecarrer les dispositifs royaux d'indemnisation au nom de leurs *usatges* est symptomatique des enjeux politiques sous-jacents. En conséquence, tenter de mesurer l'efficacité des mesures adoptées et de comprendre les ressorts et le processus ayant conduit à la naissance de l'État-providence au xix^e siècle constitue un défi scientifique et un formidable terrain de recherche. Au-delà du contenu proprement climatique d'une telle étude, c'est bien l'observation des rapports de forces contradictoires, entre confrontation et/ou compromis, qui se dessine. Une nouvelle fois, la pesée globale ne peut faire l'économie d'une approche à l'échelle du continent européen.

L'objectif de gestion du risque climatique et de ses conséquences sociales (disette, émotions) reste totalement dépendant d'un discours plus global sur la préservation et le développement des territoires. Comment ne pas y voir déjà les germes du changement évoqué par Mitchell Dean à propos des « relations entre les hommes et les choses » ? Selon lui, le

gouvernement d'un État reposerait sur son intervention plus directe afin d'améliorer le sort des populations par rapport à leur environnement²⁴.

Une telle doctrine passe forcément par une « transcendance » des agents gouvernementaux dans le cadre des relations entretenues par le pouvoir central avec ses sujets, en vertu du principe de « discipline », défini par Michel Foucault²⁵. Elle produit une dynamique centripète destinée à « isoler un espace » (le royaume de France par exemple). Néanmoins, si la finalité de l'« isolement » d'un territoire est d'imposer le pouvoir d'un État, celui-ci implique corrélativement une politique d'expertise – ici du fait climatique – sous la forme d'études à caractère nettement statistique ou scientifique, dont témoignent les travaux d'institutions comme l'Observatoire de Paris, l'Académie royale des sciences ou la Société royale de médecine.

48

Sainte Geneviève, les physiocrates et le complot de famine

Première priorité pour les pouvoirs publics, le bon approvisionnement des marchés donne naissance aux grandes enquêtes systématiques sur l'état des récoltes diligentées par les intendants à compter des années 1740. Chaque année, les subdélégués réalisent des rapports sur la qualité des récoltes afin d'anticiper une pénurie céréalière et ainsi de désamorcer les troubles sociaux. Car la disette est par excellence une malchance pour les autorités, dans la mesure où elle découle le plus souvent d'un aléa comme la pluie ou la sécheresse. Aussi depuis Machiavel incarne-t-elle la mauvaise fortune pour le monarque et ses sujets. Fauteur de troubles en tout genre, le blé rare mobilise très tôt les pouvoirs, urbains depuis le Moyen Âge, puis centraux à compter des Temps modernes. Or, les formes de mobilisation des administrations et des communautés dans le cadre du triptyque « prévention-alerte-secours » méritent une attention soutenue tant elles sont révélatrices d'un processus de compromis politique et de régulation sociale.

24 Mitchell Dean, *Governmentality: Power and Rule in Modern Society*, Los Angeles, Sage, 2^e éd., 2010.

25 M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, op. cit.

Si les processions visaient en quelque sorte à faire diversion et à détourner l'attention du peuple vers les Cieux, cette forme de contrôle social était également risquée. En effet, l'organisation officielle d'une procession était, de la part des autorités, un aveu de faiblesse et une manière claire pour elles de reconnaître la crise mais aussi leur incapacité à l'éviter ou, du moins, à la juguler. Cette stratégie des « jeux sans le pain » n'était pas dépourvue de risques puisqu'elle pouvait provoquer dans le corps social réuni pour l'occasion la panique et non la tranquillité recherchée par les autorités. C'est ce qui advint à l'issue de la procession organisée le 5 juillet 1725 à cause des pluies excessives²⁶. Celle-ci n'apporta pas le beau temps, et le prix du pain continua donc à augmenter dans la capitale. Le 9 juillet, un soulèvement de plusieurs centaines de personnes éclata dans le faubourg Saint-Antoine. Plusieurs maisons et boulangeries furent pillées. Le faubourg fut mis en quarantaine et le guet tira sur la foule. Trois jours plus tard, deux des principaux meneurs furent exécutés²⁷. Cette émeute de subsistance marqua fortement les autorités et remit en question le bien-fondé des processions comme exutoire aux tensions. Ainsi l'archevêque de Paris, l'abbé de Sainte-Genève, la municipalité et le parlement se mirent vraisemblablement d'accord pour renoncer à l'organisation de nouvelles processions²⁸. Le climat politique, social et mental de la capitale était trop tendu pour risquer de rassembler la population autour des questions de subsistance lors de cérémonies qui, justement, mettaient au premier plan les autorités civiles. Ainsi, lors de la crise du printemps 1740, alors que certains plaidaient pour le recours à la sainte, le procureur général du parlement mit clairement en garde contre les dangers que cela pouvait provoquer. Les autorités ne procédèrent donc qu'à une découverte de chasse au mois de mai, et écartèrent définitivement l'idée d'une procession. Celle-ci aurait eu de fortes chances de tourner à l'émeute, puisque pas moins de 29 émotions

26 Maria-Carmen Gras, « Les processions en l'honneur de sainte Geneviève à Paris. Miroir d'une société (xv^e-xviii^e siècles) », dans *Histoire urbaine*, 32, 2011, p. 5-30.

27 Steven Laurence Kaplan, « Religion, Subsistence, and Social Control: The Uses of saint Geneviève », dans *Eighteenth-Century Studies*, 13, 1980, p. 142-168.

28 Annick Pardailhé-Galabrun, « Les déplacements des Parisiens dans la ville aux xvii^e et xviii^e siècles. Un essai de problématique », dans *Histoire, économie et société*, 2, 1983/2, p. 205-253.

populaires éclatèrent dans la capitale au cours de cette seule année. Il aurait été très certainement suicidaire pour les autorités de se mettre en première ligne lors d'une telle procession. Si, pendant des siècles, les processions avaient eu une vertu « thérapeutique » sur le corps social, il devint clair, dès 1725, que celle-ci avait disparu.

De même, l'instrumentalisation politique flagrante de la sainte dans les siècles précédents par les différentes autorités, comme ce fut le cas lors des guerres de Religion ou encore lors de la Fronde, pouvait amener le peuple à penser que les processions pour cause météorologique étaient, elles aussi, instrumentalisées en vue de calmer ses ardeurs sociales.

50 Désormais, le contrat tacite entre les gouvernants et les gouvernés incluait que l'approvisionnement des derniers soit assuré par les premiers. Les autorités, aussi bien la monarchie que le parlement ou encore la municipalité, étaient en quelque sorte responsables de la survie des populations et du bien-être collectif; prérogative et devoir que ces autorités admettaient pleinement. Pour cette raison, les pouvoirs encadrèrent de plus en plus fortement le commerce des grains. Cette forme de paternalisme nourricier fut flagrant, en mai 1709, quand des femmes vinrent réclamer du pain sous les fenêtres du roi à Versailles ou bien encore, en octobre 1789, lorsque des femmes ramenèrent à Paris « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Le désintéret du roi pour le sort du peuple suscita à deux reprises l'indignation de l'avocat Barbier dans son *Journal*. D'abord au mois d'août 1725 : « Le roi est parti, le 21 de ce mois, pour aller à Fontainebleau passer les vacances, et où il y aura de grandes et magnifiques fêtes. Mais pendant que le Roi et M. le duc, son premier ministre, s'éloignent de Paris et se préparent à des plaisirs, le peuple est dans les gémissements, car le pain est à sept et huit sols la livre [...]»²⁹ ». Puis lors de la disette de 1740 : « Ce qui inquiète en ceci, est l'indifférence du roi pour ces calamités. Cela ne le détourne ni de ses chasses, ni de ses voyages³⁰ ». Le peuple attendait donc clairement des pouvoirs qu'ils le secourussent, ce que les autorités s'employaient

29 *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763) ou Journal de Barbier, avocat au parlement de Paris*, Paris, Charpentier, 1857-1866, t. I (avril 1718-1726).

30 *Ibid.*

pourtant à faire avec diligence. Le bourgeois Barbier est emblématique à ce sujet quand il souligne l'incompétence et l'imprévoyance de l'administration à endiguer la disette engendrée par le froid et l'humidité de l'année 1740, événement qui n'était pourtant, selon lui, « pas dur à prévoir ». Ainsi, de la bouche même de notre bourgeois, on attendait des pouvoirs publics qu'ils soient capables de prévenir le risque, au sens contemporain du terme, en développant une conscience de l'incertitude qui devait les amener à se projeter vers l'avenir pour mieux prévenir la cherté des grains.

Outre les mesures classiques (processions, distributions), les autorités, au XVIII^e siècle, en prirent d'autres, visant à assurer l'approvisionnement permanent de la capitale et à atténuer les épisodes de disette. Ainsi, dans les années 1730, fut fondée la Compagnie Malisset, composée de financiers, de gouverneurs et d'intendants, qui s'engagea à toujours assurer un minimum de 40 000 setiers dans les greniers du roi ; la Ville obtint le droit de construire un magasin pouvant contenir 10 000 setiers ; et les communautés religieuses reçurent l'ordre de stocker des réserves pour au moins trois ans³¹. De même, les autorités élargirent l'aire d'approvisionnement de la capitale et firent appel à de nouveaux interlocuteurs. Ainsi, entre les années 1739 et 1741, la disette fut atténuée par Isaac de Thelluson, ambassadeur de Genève et banquier, qui fit importer des quantités considérables de blé. Reconnaisante de son action salutaire, la municipalité lui remit une médaille en or. À n'en pas douter, face à cet évergète, sainte Geneviève se trouvait en fort mauvaise posture³² !

Si les pouvoirs étaient responsables du bien-être collectif, le peuple leur attribua aussi la responsabilité des malheurs publics, et pas toujours à tort. Certains, enfin, crièrent à la trahison des pouvoirs publics et au sacrifice du peuple sur l'autel du libéralisme. En effet, dans ce que l'on peut appeler l'« économie morale traditionnelle », la population considérait que les pouvoirs devaient intervenir pour réglementer le commerce des

31 Alfred Fierro, *Histoire et dictionnaire de Paris*, Paris, Robert Laffont, 1996.

32 Steven Laurence Kaplan, *Le Complot de famine. Histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1982.

grains afin d'en assurer l'accès à tous³³. Or, le tournant libéral opéré dans la seconde moitié du XVIII^e siècle allait totalement à l'encontre de cette « économie morale » puisqu'il libérait le commerce des grains, autorisant par là même la spéculation, les exportations et le tarif libre des prix. Associée à des récoltes médiocres, cette nouvelle politique économique contribua à l'augmentation des prix et provoqua donc des émeutes et des « taxations » impopulaires dans tout le royaume, y compris à Paris, et notamment en 1775 lors de la « guerre des farines »³⁴.

Au mieux jugées incapables de gérer une crise, et au pire accusées de la provoquer, les autorités furent remises en cause par le peuple, un peuple agité par l'idée d'un complot visant à l'affamer. L'idée, ô combien dangereuse pour la monarchie, de « complot de famine » pouvait dorénavant prospérer au sein d'une société urbaine qui n'attendait plus rien de sainte Geneviève, bien avant que n'éclate le séisme politique de 1789.

52

La naissance d'une politique du risque : la crise climatique européenne de 1784

Provoquées par la fonte brutale d'un manteau neigeux exceptionnel, les inondations de février-mars 1784 eurent un coût socio-économique très lourd, véritable défi lancé aux autorités européennes de l'époque. En cela, l'événement fut véritablement un tournant en matière d'implication des pouvoirs publics³⁵.

Les mesures prises en France furent aussi un moyen nouveau de renforcer la monarchie qui, pour l'occasion, n'hésita pas à instrumentaliser la catastrophe à des fins idéologiques comme en témoigne la gravure exaltant la générosité de Louis XVI, dispensateur de « secours sans nombre aux malheureux », au lendemain du drame de 1784. Invisible mais omniprésent, le « Bienfaisant » Louis XVI sème les subsides sur un monde

33 Edward P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past & Present*, 50, 1971, p. 76-136.

34 Cynthia A. Bouton, « L'économie morale et la guerre des farines en 1775 », dans E. P. Thompson, Valérie Bertrand, C. A. Bouton, Florence Gauthier, David Hunt et Guy-Robert Ikni, *La Guerre du blé au XVIII^e siècle*, Montreuil, Éd. de la Passion, 1988, p. 93-110.

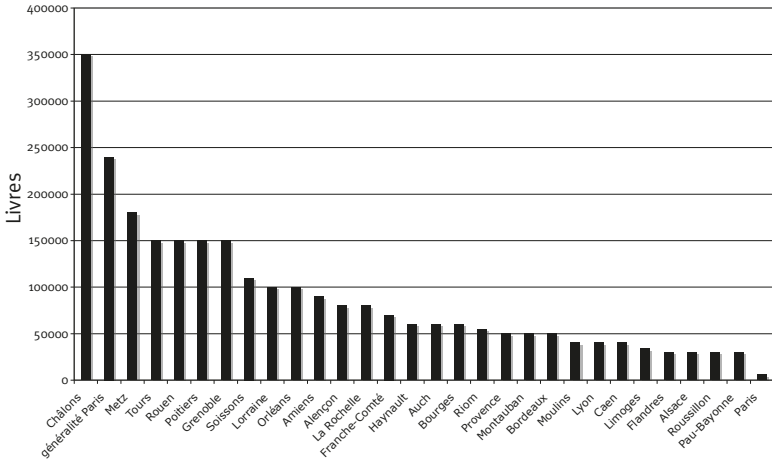
35 E. Garnier, « Laki : une catastrophe européenne », *L'Histoire*, 343, 2009, p. 72-77 ; R. Brázdil *et al.*, « European floods during the winter 1783/1784: Scenarios of an extreme event during the "Little Ice Age" », *Theoretical and Applied Climatology*, 100, 2010/1-2, p. 163-189.

parfaitement ordonné selon une furieuse diagonale fluviale séparant le monde rural de celui des villes, deux territoires bénéficiant d'une égale bonté royale, comme on peut le voir sur le document ci-dessous.



2. « Sous le règne de Louis XVI surnommé le Bienfaisant », gravure commémorant l'aide royale de 1784 (BnF, Cabinet des Estampes, Qb1)

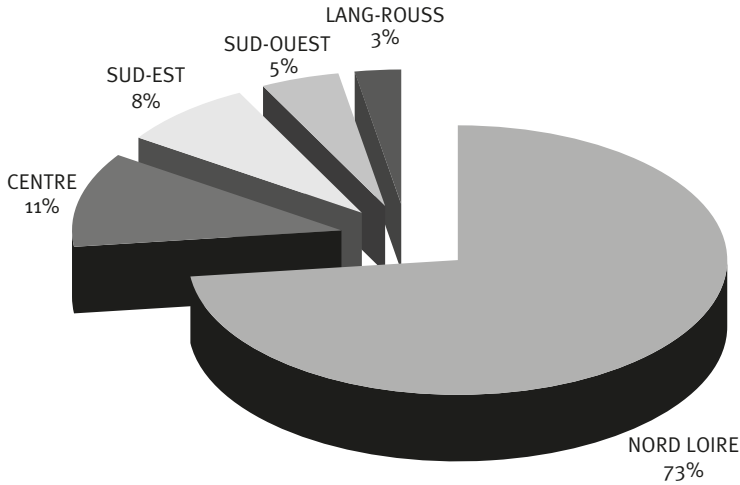
Face à l'ampleur des inondations qui touchent le Nord du pays, force est de constater que le pouvoir royal innove totalement en matière d'aide aux victimes en débloquant une somme exceptionnelle de 3 millions de livres. Certes, rapportée au montant des recettes du royaume, la manne royale peut paraître dérisoire puisqu'elle n'en représente qu'1 % environ. Cela dit, la générosité de l'État royal n'est pas si négligeable que cela si on la compare aux 2 % approximatifs de l'indemnisation versée par l'État républicain après l'ouragan Lothar de 1999. Jamais jusque-là la monarchie n'avait réalisé un tel effort financier étendu à l'ensemble du royaume, préférant accorder des aides ciblées au profit de telle ville ou province qui avait su défendre sa cause auprès du monarque.



3. Régions et villes françaises bénéficiaires des 3 millions de livres d'aide royale en 1784 (AN, H 1)

Cette fois-ci, les intendants des différentes provinces du royaume furent invités à diligenter des enquêtes locales afin d'évaluer la nature des pertes et de proposer un montant d'indemnisation. Ils firent remonter les informations au plus haut niveau de l'État, à savoir le Conseil du roi³⁶. En possession de ces rapports, le contrôleur général des finances procéda alors à un examen approfondi des demandes sous la forme de contre-expertises avant de trancher. Le tableau qui nous est parvenu de ces arbitrages met en vis-à-vis les demandes exprimées par les représentants du roi et les sommes finalement accordées par Charles Alexandre Calonne, contrôleur général des finances, à chaque province sinistrée. Dans certains cas, le différentiel est conséquent, sans qu'il le soit forcément au désavantage des victimes. Si les prétentions de la généralité de Moulins sont jugées excessives et ramenées de 85 000 à 40 000 livres, celles de Soissons sont nettement revues à la hausse et la région sort largement gagnante à la suite de l'examen ministériel. Au lieu des 82 000 livres initialement demandées, ce sont plus de 110 000 livres qui tombèrent finalement dans son escarcelle.

³⁶ AN, H 1.



4. Répartition géographique des indemnités royales au lendemain de l'inondation de l'hiver 1784 (AN, H 1)

Les disparités très accusées du montant des indemnisations répondent à une logique conditionnée par l'ampleur des dégâts occasionnés après le passage dévastateur des eaux. Sans surprise, les régions du Nord de la Loire se taillent la part du lion (73 %), suivies de très loin par le Centre (actuelles régions Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes) tandis que le Grand-Sud, très faiblement touché par la brutale débâcle des mois de janvier et de février 1784, bénéficie de la manne monarchique dans des proportions modestes. Parmi les régions septentrionales, le « bloc de l'Est » remporte incontestablement la palme du désastre (730 000 livres attribuées). Avec un montant d'indemnisation record de l'ordre de 180 000 livres, Metz fait incontestablement figure de ville martyre sur le front des inondations. Pour autant, tout angélisme doit être écarté car l'étude de la répartition de la manne royale accordée en 1784 aux Normands par exemple confirme, une nouvelle fois, la puissance du *lobby* citoyen, capable de drainer l'essentiel des fonds au détriment des villages, pourtant très touchés, du Bessin et du bocage ornais³⁷.

37 E. Garnier, « La ville face aux caprices du fleuve. L'exemple normand », *Histoire urbaine*, 18, 2007, p. 41-60.

Si, dans le royaume de France, le choix d'une intervention post-catastrophique l'emporte, notamment sous la forme d'une indemnisation massive, une approche à la fois plus réactive et plus durable s'impose chez nos voisins afin de tirer les leçons du désastre. Dans la principauté du Wurtemberg, des collectes furent organisées par les autorités en faveur des sinistrés qui bénéficièrent aussi de distributions gratuites de bois de feu et de vêtements. Dans d'autres États de l'Allemagne centrale, l'armée et la police furent immédiatement déployées afin de faciliter la circulation des convois de ravitaillement et d'éviter les pillages. À Dresde, le conseil municipal intervint dans le domaine sanitaire par la promulgation d'arrêtés préconisant des mesures d'hygiène afin de couper court à tout risque d'épidémie³⁸.

56

Le prince de Wurtemberg commande aux « physiciens » (médecins) de ses comtés alsaciens et de Montbéliard de trouver des « préservatifs » censés protéger la santé de ses sujets campagnards victimes des eaux stagnantes. Les experts s'exécutent et rédigent un rapport comportant plusieurs directives sanitaires, certaines relevant du pragmatisme médical, d'autres étant nettement plus fantaisistes. On recommande par exemple de sécher les maisons en y faisant des feux et en les aérant. Sur le plan vestimentaire, les spécialistes conseillent de s'habiller chaudement, une évidence pour cet hiver à tendance nettement sibérienne. Plus innovant socialement, le texte wurtembergeois prévoit même que les malades pourront recourir gratuitement aux services des « physiciens » désignés par les autorités ! Les prescriptions diététiques sont en revanche nettement plus surprenantes. D'emblée, elles mettent l'accent sur la nécessité absolue de consommer principalement de la *Sauerkraut* (choucroute), réputée pour ses vertus anti-oxydantes et sa faible teneur en lipides. Plus déroutant, on conseille dans le même temps aux victimes de « manger de l'ail sur leur pain et de boire un verre d'absinthe³⁹ ».

38 Guido Poliwooda, *Aus Katastrophen lernen. Sachsen im Kampf gegen die Fluten der Elbe 1784 bis 1845*, Cologne, Böhlau, 2007.

39 E. Garnier, « Les populations comtoises sur le front climatique. Climat et sociétés (1500-1850) », dans Vincent Bichet, E. Garnier, Pierre Gresser, Michel Magny, Hervé Richard et Bruno Vermont-Desroches, *Histoire du climat en Franche-Comté du Jurassique à nos jours*, Pontarlier, Éd. du Belvédère, 2015, p. 143-175.

Dans l'Empire habsbourgeois, la famille impériale contribua personnellement aux aides sonnantes et trébuchantes versées aux sinistrés. Sur le terrain, les autorités fournirent également une réponse rapide et efficace comme dans le comté de Timisoara (actuelle Roumanie). Dans cette partie du Banat, tous les moyens techniques et humains furent mis en œuvre pour secourir ou préserver les populations, depuis les canons de l'artillerie pour briser la glace jusqu'à l'acheminement de vivres par les mêmes militaires. À Arad, les soldats impériaux évacuèrent plusieurs milliers de personnes.

Mais surtout, les autorités autrichiennes renforcèrent le système d'alerte existant sur le Danube tandis que l'Électeur de Saxe décidait toute une série de mesures techniques. Ces dernières consistaient à élaborer un plan d'urgence avant l'heure, reposant sur des commissions spéciales implantées localement. Enfin et surtout, le prince créa un réseau d'alerte extrêmement original, mais ô combien efficace. Il reposait tout simplement sur un relais de « canons-signaux », dont les détonations échelonnées devaient prévenir les communautés menacées, au fur et à mesure de la progression de la crue de l'Elbe. Délibérément motivé par la volonté d'inaugurer une politique de prévention, le système fut mis à l'épreuve dès l'hiver 1785 et fit merveille en sauvant des milliers de vies humaines.

*

Le comportement des populations, avant et après l'expérience historique que constitue l'événement climatique, s'avère être un révélateur privilégié d'une société dans sa globalité. Plus concrètement, elle met en lumière les conséquences qu'eurent ces accidents climatiques sur les sociétés anciennes. Car de la vulnérabilité perçue ou construite aux Temps modernes découle une volonté sociale de protection contre l'aléa qui, en fonction des époques ou des régions, engendre des rapports de pouvoirs et des tensions fluctuants entre les Églises, les élus locaux et le pouvoir central. Le paradigme de civilisation élaboré par Montesquieu comportait en effet un postulat pour les sociétés modernes : plus les sociétés sont évoluées et plus elles sont capables de se mettre à l'abri des conséquences des catastrophes naturelles. Les archives montrent au

contraire que le modèle politique fit parfois l'objet d'une médiation culturelle plus respectueuse des usages locaux, sous la forme d'actions de solidarité, et parfois au contraire de mouvements sociaux tournés contre les pouvoirs publics censés protéger les populations.

L'expérience historique livrée dans cette contribution montre à l'envisage, bien avant l'industrialisation, ce fut la modernisation de l'État qui servit de vecteur à la naissance du risque et à sa prise en charge. Elle révèle également de manière éclatante la compétition engendrée par ce processus entre les Églises, les États centraux et les pouvoirs locaux, une réalité qui nous montre combien l'activité gouvernementale fut concurrentiellement envahissante, hétérogène et multiple. De ces nouvelles formes de « gouvernementalité » émergea ce que Michel Foucault appelle la « société civile » dont l'État avait désormais la charge. Dans cette perspective, l'expérience pluriséculaire acquise au contact des sources donne incontestablement sa légitimité à l'histoire comme « science des hommes dans le temps », et fait de l'historien un passeur de la mémoire du risque climatique⁴⁰.

58

40 Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély	7

PREMIÈRE PARTIE

PRÉMISSSES DE L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE

Emmanuel Le Roy Ladurie et la naissance de l'histoire environnementale (1966-1975)	
Grégory Quenet	13
Une histoire relique ou un horizon scientifique durable ? Sociétés et risques climatiques sous l'Ancien Régime	
Emmanuel Garnier.....	33

183

L'ENVIRONNEMENT À L'ÉPOQUE MODERNE • SUP • 2018

DEUXIÈME PARTIE

OBJETS DE RECHERCHE

Le jardin botanique urbain en France au XVIII ^e siècle	
Émilie-Anne Pépy.....	61
Histoire maritime et histoire de l'environnement	
Gérard Le Bouëdec	85
En forêt de Compiègne, les héritages de l'époque moderne	
Jérôme Buridant.....	125
Pour une histoire environnementale des épidémies européennes à l'époque moderne : approches historiographiques et étude de cas	
Patrick Fournier.....	149

